

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 3 juillet 2026

Etaient présents : Mme JAFFRELOT B., M. DRIANT C., Mme RENAULT C., M. RENAULT P., Mme BERECHEL C., M. GUENO A., M. RAULT D., Mme BAUDOUARD L, Mme MORICE DOMRAULT V., M. LE MOINE S., M. LEGROS N., M. VILSALMON B., Mme GOUFFIER L, M. BALCOU E, Mme DAYOT S., Mme LE TEXIER A.

Etaient absents : M GUINARD S (Procuration à M RENAULT P), M. HANNIGSBERGP (Procuration à Mme JAFFRELOT B), Mme CLEMENT C (Procuration à Mme GOUFFIER L).

M. GUENO Alain est désigné, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Mme JAFFRELOT assure la présidence de la séance en l'absence de M Le Maire, elle soumet au vote le PV de la séance du 5 juin 2026 qui est adopté à l'unanimité.

1. Règlement intérieur du conseil municipal

Rapporteur : Mme JAFFRELOT Adjointe au maire.

Mme Jaffrelot soumet au conseil la proposition de règlement intérieur du conseil municipal qui n'appelle pas d'observation sauf Mme BERECHEL qui s'interroge sur le notion de quorum.

Le quorum est-il valable pour l'ensemble de la séance ou pour chaque délibération.

La réponse apportée est que pour chaque délibération le quorum doit être vérifié.

Si un conseiller s'absente et que le quorum n'est pas atteint la délibération ne pourra être adoptée.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des présents.

2. Formation des élus municipaux

Rapporteur : M. RENAULT P Adjoint au maire.

Dans les trois mois suivant son installation, le Conseil municipal est invité à délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

L'ARIC propose aux élus de Lamballe Terre et Mer un pack d'intégration de 2.5 jours afin de s'initier sur différents thèmes liés à la fonction d'élus.

Plusieurs sessions sont proposées aux élus à partir du mois de septembre.

L'ARIC souhaite également un représentant pour chaque commune ; il est proposé Paul RENAULT en tant qu'ambassadeur de l'ARIC.

Accord du conseil à l'unanimité.

3. Désignation des membres du conseil aux commissions communautaires

Rapporteur : Mme RENAULT C Adjointe au maire.

Lamballe Terre et Mer a créé en date du 02 juin 2026 4 commissions communautaires.

La commune doit être représentée dans chacune des commissions.

Deux commissions ont déjà un représentant à savoir les deux délégués titulaires :

Commission Performance publique et innovation : Catherine RENAULT

Commission Développement territorial et cadre de vie : Serge GUINARD.

Reste deux commissions : Lien social et bien vivre et Préservation et production des ressources.

Mme JAFFRELOT est proposée pour la commission Lien social et M DRIANT pour la commission préservation et production des ressources.

Accord du conseil à l'unanimité.

4. Convention mutuelle communale

Rapporteur : Mme JAFFRELOT B Adjointe au maire.

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE propose à la commune de POMMERET une convention pour proposer une complémentaire santé aux administrés à des tarifs avantageux.

Le Conseil autorise M Le Maire à signer la convention avec GROUPAMA.

5. Renouvellement des représentants à la société SPL BAIE D'ARMOR Aménagement

Rapporteur : M. DRIANT C Adjoint au maire.

La SPL Baie d'Armor Aménagement sollicite la mairie pour la nomination d'un élu représentant la commune qui est actionnaire de cette société depuis la rénovation de l'ancien presbytère.

M P Hannigbserg, adjoint au maire qui est déjà le représentant est renouvelé dans cette fonction.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

6. Personnel communal

Rapporteur : Mme BEREHEL conseillère déléguée aux RH

Mme Berechel fait part au conseil qu'il est nécessaire pour la prochaine rentrée scolaire de recruter un agent non titulaire pour remplacer une atsem en congé de longue maladie dont un dossier de retraite est en cours auprès de la caisse de retraite. De plus, les effectifs scolaires étant en diminution, il est préférable de recruter un contractuel sur une période de 18 mois dans l'attente d'éventuelle suppression de classe.

Le grade proposé est celui d'Atsem principal de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon à compter du 26 aout 2026.

Le Conseil à l'unanimité valide cette proposition.

7. Liaison cyclable RD80 toute de Bréhand

Rapporteur : M. DRIANT C Adjoint au maire.

Trois points étaient soumis à délibération : Validation du projet, convention avec le département et demande de subvention au titre des amendes de police.

Concernant la validation du projet suite à la réunion publique du 23 juin 2026, M DRIANT a présenté le projet à savoir l'aménagement du parking du cimetière (une quinzaine de places), l'aménagement de la liaison cyclable en enrobé jusqu'au hameau Route de Bréhand avec plantation d'une haie bocagère coté champs, l'entrée du hameau avec des écluses permettant de sécuriser la traversée de la liaison cyclable, l'aménagement d'un plateau surélevé intersection route de la Vauverte ce qui induit une zone 30.

Ce projet suscite quelques interrogations

- intervention de M Nicolas LEGROS, conseiller qui a des doutes sur la faisabilité du projet tel qu'il est présenté car il existe une divergence importante entre les plans fournis par le cabinet d'étude et la réalité du terrain. Il s'agit de plans cadastraux !

Une nouvelle visite des lieux est programmée le 7 juillet avec le cabinet.

Autre remarque de M Benoit VILSALMON, conseiller, qui déplore la traversée de la RD80 à deux reprises. Compte tenu de la configuration des lieux, il n'y a pas d'autre choix que de réaliser deux traversées.

Le cabinet d'étude souhaite préparer le dossier de consultation des entreprises pour une consultation en septembre. Cela est trop prématuré selon les élus qui décident de reporter la validation du projet au conseil de septembre.

Concernant la validation de la convention avec le Département des Côtes d'Armor, M DRIANT fait part au conseil que les travaux entrepris sur une route départementale obligent la commune à passer une convention – Accord du conseil.

Concernant la demande de financement au titre du produit des amendes de police, dans les communes de 10 000 habitants pour des aménagements qui visent à améliorer la sécurité routière il est possible de bénéficier d'une subvention – accord du conseil.

8. Admission en non valeur

Rapporteur : Mme RENAULT C Adjointe aux finances.

Le conseil admet en non-valeur une créance irrécouvrable à la demande du service de gestion comptable de LAMBALLE ARMOR pour un montant de 16.75 €.

9. Aménagement de l'accueil de la bibliothèque

Rapporteur : Mme BERECHEL C Conseillère déléguée aux RH.

Mme Berechel présente aux élus le projet d'aménagement d'un nouvel accueil et espace de travail à la bibliothèque.

Une nouvelle borne d'accueil intégrant l'accueil du public pour le prêt et le retour des ouvrages sera mise en place avec des placards fermés.

Le bureau de la responsable sera également réaménagé avec de nouveaux espaces de rangements.

Le devis présenté par la société BC AGENCEMENTS pour un montant de **28 379.37 € TTC** est validé par le conseil.

10. Délégation du conseil au maire

Rapporteur : Mme JAFFRELOT B, Adjointe au maire.

Il s'agit des décisions prises par M Le Maire du 3/04 au 26/06/2026 sur délégation du conseil.

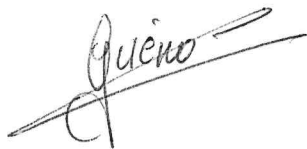
11. Questions diverses

- Prochain conseil le 11/09/2026
- Fête de fin d'été le 4/09/2026
- Forum des associations le samedi 5 septembre 2026 à la salle Les Champs Clos
- Intervention de Mme GOUFFIER, conseillère :
 - Retour sur la fête de la musique du 19 juin : Mme GOUFFIER, conseillère fait état de sujétions qui lui ont été rapportées comme la création d'un comité des fêtes ;

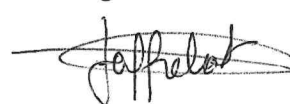
- La création de borne de recharge électrique a également été demandée. Deux bornes vont être installées place Francis Sorgniard en septembre.
 - Solution technique à apporter au pole de santé Simone Veil afin d'améliorer le confort des usagers lors des épisodes de canicule.
 - La création d'un arrêt de bus scolaire rue de Rennes avec un passage piétons
- Journée patrimoine du 20/09/2026 : M RENAULT Paul adjoint annonce le programme de cette journée consacrée aux jeux bretons et chemins d'autrefois. Une commission patrimoine est fixée au samedi 18/07/2026 à 10h30.
- Journée test de la conciergerie du 1/07/2026 : M RENAULT Paul adjoint fait le point sur cette journée qui s'est déroulée le matin à POMMERET et l'après-midi à QUESSOY. La fréquentation n'a pas été au rendez-vous malgré l'intérêt du concept. Un bilan sera fait à la rentrée à Quessoy.
- Site internet de la commune : il est envisagé de mettre les photos des élus avec mention de leur présence dans les commissions municipales.

Séance levée à 22H55.

Le Secrétaire
Alain GUENO

Handwritten signature of Alain Gueno in black ink, featuring a stylized 'G' and 'U'.

La présidente
Brigitte JAFFRELOT

Handwritten signature of Brigitte Jaffrelot in black ink, featuring a stylized 'J' and 'B'.

